

À l'ouverture de la séance du 9 juillet 2020, 31 membres sont présents ou représentés (36 membres en exercice, 24 membres présents et 7 procurations).

1. Procès-verbal du CA

1.1 Procès-verbal du CA du lundi 17 Février 2020

Le procès-verbal est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

2. Plan de continuité d'activité COVID 19 – préparation de la rentrée

Le Plan de continuité d'activité COVID 19 – préparation de la rentrée - est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

3. Prospective et moyens

3.1 Bourses de mobilités Erasmus + aux personnels - Procédure de versement des bourses

La procédure de versement des bourses mobilités Erasmus + au personnel, consistant à permettre la possibilité d'une réservation directe du voyage par le participant sans passer par l'agence de voyage, est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

3.2 Bourses de mobilités Erasmus + aux personnels - Dispositif de complément UA

Le complément versé par l'Université d'Angers de 70€ par nuit, pour 5 nuits maximum, sous réserve de production de justificatif, est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

3.3. Demande de subvention FEDER – Cellule CAP Europe

La demande de subvention FEDER – Cellule CAP Europe est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

3.4 Adhésion 2020 à la Conférence des Présidents d'Université

L'adhésion, d'un montant de 20 000 €, est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

3.5 Adhésion 2020 à l'Agence de Mutualisation des Universités et des Etablissements

L'adhésion, d'un montant de 20 536€, est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 30 voix pour et 1 abstention.

3.6 Modification de la délibération CA128-2019 du 19 décembre 2019 relative aux tarifs de la Formation Continue 2020-2021

3.6 a l'exonération des droits d'inscription ministériels pour des formations continues (DU et DIU)

L'exonération des droits d'inscription ministériels pour des formations continues (DU et DIU) reportées en 2021 suite à la crise sanitaire est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

3.6 b dispense de frais d'inscription - Partenariat avec le Ministère des Armées

La dispense de frais d'inscription chaque année pour trois personnels du Ministère des Armées concernant l'attestation universitaire « Formation simulation en santé » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

3.7 Modification de la délibération CA-072-2019 relative à l'attribution du chèque cadeau à destination du personnel

Chaque personnel peut bénéficier, après inscription auprès de la direction de la Culture et des Initiatives, d'un chèque de 30€ permettant :

- l'adhésion au SUAPS
- l'achat de places avec les partenaires culturels
- le versement au porte-monnaie virtuel UAvantage
- la participation à l'atelier théâtre
- l'octroi de chèques cadeaux

La modification de la délibération est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

3.8 Prime exceptionnelle Covid - Décret n° 2020-570 du 14 mai 2020 – vote

Le principe de l'attribution d'une prime exceptionnelle Covid, déterminée par l'employeur, en fonction de la charge de travail et de l'investissement des agents, durant la période d'urgence sanitaire, avec un taux unique de 330 € permettant d'attribuer 156 primes, est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 11 voix pour, 10 voix contre et 10 abstentions.

4. Ressources humaines

4.1 Référentiels enseignants et enseignants-chercheurs - année universitaire 2020-2021 – vote

Le référentiel est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

4.2 Lignes Directrices de Gestion (LDG) : mobilité – vote

Les lignes directrices de gestion sont approuvées sous réserve de remplacer, page 12, le terme « enseignants-chercheurs » par le terme « enseignants ».

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

4.3 Modification de la délibération n° CA025-2020 relative au cadre du télétravail à l'UA - Université d'Angers

La mise en place d'un cadre provisoire intermédiaire pour la période du 11/7/20 au 31/08/2021 est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

5. Enseignement et vie étudiante

5.1 Modification de la délibération CA 035-2020 du 7 mai 2020 relative au calendrier universitaire 2019-2020 – vote

Pour les DU débutés au cours de l'année universitaire 2019/2020 et interrompus en raison de la crise sanitaire, les formations peuvent se prolonger jusqu'à la fin de l'année civile 2020, sans incidence pour les inscriptions des étudiants et stagiaires de la formation continue participant à ces formations.

La modification est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

5.2 Modification de la délibération CA 036-2020 du 7 mai 2020 relative au calendrier - universitaire 2020-2021 – vote

La modification concernant la date limite de renoncement aux concours d'accès aux études de santé (Pluripass et LAS) est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

5.3 Création du Diplôme d'Université « Stéatohépatite Dysmétabolique / NASH » – Faculté de Santé – Vote

La création du Diplôme est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

6. Affaires générales et statutaires

6.1 Modification du règlement intérieur de l'Université d'Angers - Création de la cellule d'écoute et d'accompagnement des victimes de violences, discriminations et harcèlement (cellule VDH) – vote

La cellule VDH est créée.

La modification du règlement intérieur de l'Université d'Angers portant sur la création de la cellule d'écoute et d'accompagnement des victimes de violences, discriminations et harcèlement est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

*Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services*
Olivier HUISMAN

Signé par : Olivier Huisman
Date : 15/07/2020
Qualité : DGS - Signature électronique certifiée
Certinomis AA et Agents - 1.2.250.1.86.2.3.8.10.1